

# **INVESTISSEMENT**

## **Ce que nous avons obtenu**

- L'Accord garantit que les investisseurs canadiens auront en permanence un accès sûr et égal aux marchés américains.
- L'Accord reconnaît explicitement le droit qu'a le Canada d'examiner les principales acquisitions par des intérêts américains.

## **Ce que nous avons conservé**

- Le Canada se garde le droit de restreindre les investissements américains dans des secteurs clés comme l'énergie, les transports et la culture.

## **Qu'en est-il pour vous?**

- Ces dernières années, les investissements canadiens directs aux États-Unis ont été plus importants que les investissements américains chez nous. Si vous investissez déjà aux États-Unis, l'Accord vous protégera du protectionnisme accru dans ce pays en vous y garantissant un accès égal.
- Le Canada continuera de rechercher les investissements étrangers productifs. Nous avons besoin des investissements étrangers pour développer pleinement notre économie, mais nous maintiendrons le contrôle du Canada sur les secteurs clés.
- Les investissements étrangers créeront des emplois dans toutes les régions.

# **SERVICES FINANCIERS**

## **Ce que nous avons obtenu**

- Les États-Unis ont accepté de garantir aux banques canadiennes le droit qu'elles ont déjà de mener des activités bancaires inter-États.
- L'Accord permettra aux banques canadiennes actives aux États-Unis de souscrire et de négocier aux États-Unis des obligations et des bons du Trésor du gouvernement canadien.
- Notre industrie de l'assurance aura un accès assuré au marché américain.
- L'Accord garantit que les banques canadiennes tireront pleinement avantage de la réforme financière américaine lorsque les États-Unis amenderont leur législation sur les banques.